

Argentré du Plessis, le 30 octobre 2020

Objet : Reprise au collège le 2 novembre

Madame,
Monsieur,

Suite aux annonces gouvernementales et au protocole sanitaire reçu ce matin, notre conseil de direction s'est réuni toute la journée pour fixer les modalités et mesures suivantes de retour au collège.

- **Transports** : maintenus aux horaires habituels après la confirmation reçue par M. Tordoir de la part de Vitré Communauté jeudi soir.
- **Emplois du temps des classes** : maintenus à l'identique à ce jour
- **Sensibilisation** : dès la 1^{ère} heure de classe un rappel sera fait par l'enseignant de l'importance du respect des gestes barrières, de la distanciation physique sur les cours du collège, de l'absence de brassage par niveau au restaurant scolaire, des enseignants absents et aménagements prévus.
- **Le brassage** sur le temps de midi supposerait de parquer 1 niveau dans une zone pendant 2h sans activité ni accès au préau et un accès limité aux toilettes. Nous ne le souhaitons pas. Le brassage existera mais à l'extérieur et nous comptons sur le respect des gestes barrières déjà observé depuis mai.
- **Salles de cours** : passage à une classe par salle mercredi, fin de la disposition en îlot. Nous avons besoin de ce début de semaine pour aménager nos locaux. Les nouvelles salles attribuées seront communiquées aux familles mardi soir.
- **Salles spécialisées** : comme nous l'autorise le protocole, les cours de Sciences, Arts et Musique pourront avoir lieu dans les salles dédiées. Cela impliquera une désinfection des tables et chaises à la fin de chaque heure de cours. Nous demandons aux élèves d'attendre dans le calme au début de chaque cours des disciplines concernées sur la cour dans la bonne rangée (C13, C11, A05, B14...) jusqu'à ce que l'enseignant vienne les chercher.
- **Désinfection** : Elle est obligatoire une fois lorsque la salle est occupée par le même groupe et aura lieu en fin de journée. Les poignées de porte et de fenêtre seront désinfectées en fin de H2, H4 et H7 par l'enseignant.
- **Aération** : Elle aura lieu en fin de H2, H4, H7 pendant 10-15 mns en position oscillo-battants et pendant le ménage du soir.
- **Classe à distance** : En cas d'absence de professeur les élèves feront l'activité prévue par l'enseignant qui sera en lien avec sa classe par visioconférence. Il s'agit-là d'une nouveauté qui demandera peut-être un petit temps d'adaptation et ne pourra pas être possible en cas d'absence de plusieurs enseignants sur la même heure. En effet, ce dispositif implique tout de même la présence d'un adulte parmi les élèves.
- **Restauration scolaire** : Le nouveau protocole stipule que « *la restauration scolaire doit être privilégiée. Lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table.* » Il sera rappelé aux collégiens qu'ils doivent déjeuner avec des élèves du même niveau (6^e, 5^e...) à la même table. Une place vide devra être laissée entre 2 élèves de niveau différent.
- **Cas contacts** : A 13h35-13h40, chaque collégien est invité à noter dans son agenda à la page du jour les camarades avec qui il a déjeuné à moins d'un mètre, soit 3 personnes maximum : la personne en face, à gauche, à droite. Cela permettra de réaliser la liste de cas contacts plus facilement lorsque l'ARS prendra éventuellement contact avec vous.

- **Déjeuner à la maison** : De par la forte proportion d'élèves à rester déjeuner nous vous invitons si cela est possible à garder votre enfant à la maison sur le temps du déjeuner pour la période allant jusqu'au 1er décembre. Si vous décidez que votre enfant devienne externe, même pour une seule journée dans la semaine, merci de nous informer par mail à absence@argentre.org avec l'objet : ABSENCE RESTAURANT + Nom, prénom élève, classe
- **Annulation des entretiens individuels parents-professeurs des mardi 3.11 et jeudi 5.11**. La direction invite les professeurs principaux et les enseignants concernés à reprendre contact avec les familles des élèves qui en ont le plus besoin. Il nous sera impossible d'honorer tous les RDV pris. A l'issue des conseils de classe de mi-trimestre des élèves avaient été repérés. L'enseignant passera par le carnet de correspondance à la page « demande de RDV » pour fixer cette série d'entretiens téléphoniques ou en visio (connexion à Meet par les parents via l'adresse argentre.org de leur enfant).
- **Annulation en présentiel de la soirée de présentation des filières du lycée par l'APEL35 le lundi 9.11**. Une proposition de webconférence avec un lien est à l'étude.
- **Annulation de la soirée en présentiel de la « Formation parents correspondants » du lundi 16.11**. Une réunion en visioconférence est prévue ce jeudi 5.11 entre la commission parents correspondants de l'APEL et M. Tordoir afin de fixer les modalités d'information auprès des parents correspondants en vue des conseils de classe. Nous espérons pouvoir rencontrer en présentiel les parents correspondants lors des rencontres par niveau avec la direction le 15.12 (6è, 5è).
- **Report de la remise des diplômes du DNB du 20.11**. Si la situation le permet en janvier, dates à fixer.
- **Conseils de classe** : maintien en l'état avec la présence des parents correspondants. En cas d'impossibilité du parent correspondant une participation en visioconférence sera proposée. La connexion sera possible avec l'adresse @argentre.org de votre enfant sur notre application MEET directement accessible sur Gsuite Education.
- **Remise des iPad en 6è : Annulation de la venue des parents**. Un portfolio vous sera transmis via votre enfant en fin de semaine prochaine. Vous retrouverez les documents de présentation du projet tel que M. Tordoir, M. Lebastard, M. Bonder vous l'auraient exposé les 10 et 12 novembre + tuto pour le contrôle parental + charte d'usage. Une convention de mise à disposition de l'iPAD devra être signée par les parents puis retournée au collège via votre enfant sur le créneau remis prévu. Sans cette convention signée la remise de l'iPAD ne pourra avoir lieu. Un planning de remise pendant les heures de cours élaboré entre les 10 et 13 novembre va être élaboré.
- **Justificatif de déplacement scolaire** : Elle vous sera transmise via Ecole Directe dans votre Espace Parent, « documents » demain samedi 31.10. Un mail vous préviendra de son dépôt dans votre dossier.

Enfin, **1 mn de silence et un temps de prière** aura lieu dans chaque classe à 11h15 en honneur des victimes du terrorisme avec la lecture du message de Mgr d'Ornellas et une approche à partir de la fraternité.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions tant sanitaires que pédagogiques. Je tiens à remercier l'APEL de son soutien exprimé aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

M. Teddy TORDOIR
Chef d'établissement